DEPARTEMENT
DU
BAS-RHIN

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2016/494 - Insertion professionnelle - ***4513***
Propositions d'attribution de subventions aux structures en charge de l'accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide des montants des subventions 2016 pour l'ensemble des structures figurant en annexe au présent rapport à hauteur de 1 707 706, 40 € ;

- approuve le versement pour 2016 d'un solde global de 695 662.50 € pour l'ensemble des structures figurant en annexe au présent rapport, une avance d'un montant de 1 012 043.90 € ayant déjà été versée en janvier 2016 ;

- décide que les soldes restant seront versés au cours du dernier trimestre 2016, au regard des éléments d'activité fournis par les structures et conformément aux modalités de versement prévues dans les conventions financières ;

- autorise son président à signer les conventions et avenants correspondants, sur la base de la convention-type annexée ;

- charge son président de mettre en œuvre ce dispositif.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161003-lmc1103933-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 10/10/16